

# LE TEMPS

---

[genève vendredi 08 novembre 2013](#)

## Les SIG ont mis en péril 19 millions dans des projets éoliens en Valais

Par [Dejan Nikolic et Marie Parvex](#)

Le contrat avec SwissWinds est comparé au cas Ennova. Le tribun MCG Eric Stauffer en appelle à intensifier la purge dans la régie

Dans le sillage du scandale Ennova, des voix s'élèvent pour critiquer les ambitions éoliennes des Services industriels de Genève (SIG) en Valais. La régie a investi, il y a trois ans, 19 millions (6 millions pour 28% de prise de capital et 13 millions de prêts) dans la société SwissWinds, pour un potentiel de 350 MW d'électricité (une centaine d'éoliennes). Avec, pour résultat jusqu'à ce jour, un seul mât planté à Gries. «Cela fait cher l'éolienne, d'autant plus que son rendement ne permet pas une rentabilité à terme», dénonce anonymement un ex-salarié des SIG.

De son côté, la régie reconnaît le caractère «peu satisfaisant» de l'exploitation de cette plus haute éolienne d'Europe. Les raisons, selon un audit technique: le givre, l'instabilité des vents et la topographie des lieux. «Les auditeurs ont signalé à l'époque que les SIG n'auraient jamais dû payer autant SwissWinds», assène un autre interlocuteur proche du dossier.

Peut-on, dès lors, parler d'un scandale Ennova bis? Oui, mais à plus petite échelle. «Même si les SIG n'ont contractuellement pas de droit de veto, ils peuvent en pratique s'opposer au financement d'un projet donné», tempère Isabelle Dupont Zamperini, porte-parole des SIG. Si le risque financier apparaît ici comme relatif (19 millions de francs), les dangers opérationnel et juridique sont, eux, plus sérieux.

La stratégie adoptée en Valais par les SIG n'aurait, selon plusieurs observateurs, rien à envier au cas Ennova. «Tout le monde se demande aussi, par exemple, pourquoi le directeur juridique de la régie, également responsable du risque, n'a pas encore été mis en cause, vu qu'il est cosignataire de tous les contrats», relève l'une de nos sources anonymes.

## Siffler la fin de la récréation

Au côté de Martin Senn, fondateur de SwissWinds dont il détient la majorité absolue, figurent notamment les Forces motrices valaisannes (FMV). Contractuellement, ces dernières ont la liberté de ne pas s'investir dans la construction et l'exploitation d'éoliennes en montagne, dont l'avantage consiste toutefois à ne pas susciter d'opposition vu leur éloignement des lieux d'habitation. «SwissWinds élabore les projets jusqu'à l'obtention des permis de construire, puis les vend à la société qui fera les travaux et exploitera les éoliennes», résume Patrick Maret, membre de la direction des FMV, qui ne récupèrent leur prêt (500 000 francs) et ne rentabilisent les investissements qu'en cas de réalisation d'un projet.

Côté genevois, on peine à comprendre les engagements des SIG. «Il est temps de siffler la fin de la récréation», vitupère Eric Stauffer, maire de la ville d'Onex. Lequel prépare une motion et un projet de loi pour, à l'avenir, mieux contrôler le budget de la régie :

*«J'invite le futur gouvernement à poursuivre la purge des SIG, il reste encore des responsables à éjecter»,* conclut-il.